



Le soutien de la Commission européenne pour l'élaboration de cette publication ne constitue pas une approbation du contenu, qui est un reflet de l'opinion des auteurs. La Commission ne peut être tenue responsable de l'utilisation des informations qui y sont intégrées.

Systèmes intégrés en faveur des jeunes enfants

Résumé des rapports d'analyse locale transfrontalière

Table des matières

1	Introduction	2
2	Objectifs et Groupes cibles	2
2.1	Résumé des objectifs de chaque projet pilote	2
2.2	Groupes cibles	3
3	Obstacles identifiés dans les régions pilotes locales.....	4
4	Défis.....	5
4.1	Croyances et valeurs partagées.....	5
4.2	Politiques, stratégies et financement.....	5
4.3	Situation de l'intégration : répondre aux besoins des familles et à la diversité des situations	6
4.4	Qualité.....	7
4.5	Personnel et direction	7
4.6	Suivi et évaluation	8



1 Introduction

INTESYS est un projet de coopération tourné vers l’avenir cofinancé par le Programme Erasmus+ sur trois ans (2015 – 2018). Le consortium INTESYS est composé de 9 partenaires qui disposent tous d’une expertise différente et complémentaire dans le domaine de l’éducation et de l’accueil des jeunes enfants (EAJE)¹ : pour les groupes les plus défavorisés, des services d’éducation et d’accueil des jeunes enfants (EAJE) intégrés, accessibles et de haute qualité peuvent faire une énorme différence en réduisant les inégalités en matière d’accès et de recours à des services d’accompagnement, notamment pour les familles les plus vulnérables et leurs enfants. Des inégalités importantes entre les systèmes d’éducation et d’accueil des jeunes enfants en Europe ont actuellement un impact considérable sur les groupes les plus vulnérables : enfants migrants, enfants roms, enfants aux besoins spécifiques, enfants vivant dans la pauvreté. Le projet INTESYS s’emploie à piloter de nouvelles approches des systèmes d’éducation et d’accueil des jeunes enfants en Europe, pour que les enfants de familles vulnérables puissent accéder à des services de haute qualité et mieux intégrés au travers des différents secteurs (enseignement, santé, aide sociale, etc.), professions, groupes d’âge et niveaux de gouvernance.

L’objet du Module 2 entrepris au cours de la première année du projet, est d’analyser la situation de l’intégration des services d’EAJE dans les États membres en ce qui concerne les politiques liées au personnel, les outils, les acteurs, les leaders, les principaux facteurs de réussite les obstacles, et d’identifier les bonnes pratiques et les lacunes (politiques, outils, pratiques etc.) en portant une attention toute particulière à la gouvernance, au personnel et à l’accessibilité pour les groupes vulnérables. Les activités menées ont consisté dans des enquêtes locales dans les quatre pays (Belgique, Italie, Portugal et Slovénie) dans lesquels INTESYS pilotera la mise en place d’un cadre et d’outils spécifiques, une revue de littérature ainsi qu’une enquête européenne axée sur les pratiques prometteuses et des modèles inspirants. Pour ce qui est des enquêtes locales, des présentations des systèmes nationaux et des régions pilotes ont été produites, des entretiens et des groupes de discussion ont été organisés dans la région sélectionnée.

Ce rapport contient en premier lieu une courte présentation des objectifs et des défis dans les quatre régions pilotes puis tour à tour, les aperçus pour chacun des pays.

2 Objectifs et Groupes cibles

2.1 Résumé des objectifs de chaque projet pilote

Belgique	Italie	Portugal	Slovénie
<p>Flandres : L’objectif global est d’offrir un accompagnement intégré et accessible à toutes les familles afin de promouvoir les droits et les besoins des enfants ainsi que le bien-être des familles.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Optimiser les possibilités de développement pour tous les enfants dès la grossesse, - Accompagner et améliorer les capacités et les compétences des parents, - Encourager le recours aux services locaux et communautaires, - Encourager la participation à la société. 	<ul style="list-style-type: none"> - Fournir des activités de formation intégrées à des professionnels, des directeurs de services et des législateurs issus de différents secteurs de la petite enfance (santé, enseignement, social, culturel, etc.) et accompagner les enfants vulnérables ; - Créer une vision et une responsabilité communes au sein des établissements locaux publics et privés grâce à leur participation active à la conception de la formation et à la 	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer les services d’EAJE entre les secteurs, définir une vision et une approche écologiques/systemiques concernant les services destinés aux enfants et à leurs familles. - Analyser les services destinés aux enfants et à leurs familles à l’échelle locale ; - Promouvoir l’interaction entre les services locaux dans les domaines pertinents pour les enfants et leurs familles ; - Élaborer une vision holistique commune concernant les enfants, leurs familles, les professionnels, les services et la collectivité ; - Élaborer/adopter des principes 	<ul style="list-style-type: none"> - Définir une vision commune du droit à l’éducation pour chaque enfant et de l’importance d’un enseignement de qualité pour chaque enfant - Mobiliser tous les acteurs pertinents afin de les mettre en relation et d’élaborer des services qui correspondent aux besoins des familles roms. - Porter une attention toute particulière à l’intégration à la fois horizontale et verticale ; - Améliorer le taux de

¹ Fondation Roi Baudouin (BE), Universal Education Foundation (NL), ISSA – International Step by Step Association (NL), Innovations in the Early Years - VBJK (BE), Compagnia di San Paolo (IT), Emanuela Zancan Foundation (IT), Calouste Gulbenkian Foundation (PT), Aga Khan Foundation (PT), Pedagogski Institut – Step by Step Centre for Quality in Education (SI).



<p>Communauté francophone :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer une expérience de partenariat entre le système préscolaire (3-6 ans) et les services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants (EAJE) (0-3 ans) à l'échelle de la collectivité dans le cadre d'une transition « douce » verticale. - Élaborer une interprétation commune des besoins sociaux et pédagogiques. - Améliorer les connaissances relatives aux difficultés et aux défis majeurs en matière de transition en douceur. - Constituer un groupe de parents afin qu'ils participent au processus tout au long du projet pilote. 	<p>supervision et au suivi des procédures intégrées de suivi utilisées dans les services ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présenter des informations sur les politiques locales et nationales en matière d'EAJE. 	<p>et des indicateurs de qualité communs concernant les services d'EAJE et l'intégration des services / secteurs ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Élaborer des plans d'action pluridisciplinaires et interinstitutionnels ; - Renforcer les compétences des professionnels grâce à la définition d'approches intégrées systémiques ; - Piloter la boîte à outils dans le cadre d'une amélioration et d'une adaptation contextualisée en consignnant systématiquement le processus d'apprentissage. 	<p>scolarisation et de présence des enfants roms dans les programmes préscolaires (Preschool Kekec Grosuplje)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une transition plus douce de la maternelle au primaire pour les enfants roms (Preschool Mavrica Trebnje).
--	---	---	---

2.2 Groupes cibles

Belgique	Italie	Portugal	Slovénie
<p>Flandres : Réseau de Bruxelles « Samenwerkingsverband Huizen van het Kind » (SWV), œuvre dans le contexte flamand de Bruxelles, région qui est caractérisée par une population croissante, des différences démographiques entre les quartiers, une diversité extrême, un environnement polyglotte et une pauvreté accrue. Ce projet pilote se concentrera sur la création de réseaux locaux. Ces réseaux ont pour objectif d'intégrer des services destinés à accompagner les familles avec enfants. L'universalisme progressif étant un concept clé, il n'existe aucun groupe cible défini, à l'exception des familles avec des enfants âgés de moins de 12 ans.</p> <p>Communauté francophone : Deux ou trois quartiers de la commune de Schaerbeek qui sont caractérisés par une population plus jeune, un plus grand nombre d'habitants étrangers, un pourcentage plus élevé d'enfants nés au sein de foyers sans revenu du travail et des indices de richesse inférieurs. Cibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enfants entrant en maternelle à l'âge de 2 ans et demi ou 3 ans sans expérience préalable d'un quelconque accueil en dehors de la sphère familiale. - Enseignants et professionnels au sein du système d'EAJE divisé 	<p>Groupe de six municipalités à la périphérie de Turin (région du Piémont) avec une population d'environ 97 000 habitants.</p> <p>Groupes cibles spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Professionnels (travailleurs sociaux, éducateurs, professionnels de santé), directeurs de services et personnel des collectivités régionales (directement) ; - Enfants dans la tranche d'âge 0-6 ans issus de l'immigration et/ou dont les familles sont susceptibles de basculer dans l'exclusion (indirectement) ; - Enfants roms et leurs familles (indirectement) 	<p>Olivais, l'une des paroisses de Lisbonne, avec sa population d'environ 51 036 habitants. Groupes cibles spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Professionnels de services d'EAJE (école publique) ; - Écoles privées à but lucratif ; - Centres de la petite enfance privés sans but lucratif, - Un service social (SCML) et un service de santé. 	<p>Deux municipalités abritant des campements roms, Grosuplje et Trebnje, caractérisées par un taux de scolarisation des enfants roms particulièrement faible dans les écoles maternelles.</p> <p>Groupes cibles spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enfants roms et leurs familles (indirectement) ; - Représentants de la communauté rom, - Éducateurs, travailleurs sociaux, professionnels de santé, administrateurs (directement) ; autres acteurs de la collectivité (directement/indirectement).



3 Obstacles identifiés dans les zones pilotes locales

Dans ces quatre pays, certains obstacles communs à l'amélioration de l'intégration ont été mis en lumière par les enquêtes menées, notamment :

- Trop souvent les organisations et les administrations ne se connaissent même pas (et ne savent pas ce que l'autre fait) ou n'ont aucune expérience en matière de collaboration et n'ont pas envie de collaborer. Cela peut être amplifié par une absence de politiques, de stratégies et de financement visant à encourager un travail plus intégré.
- Une situation similaire existe entre les différents types de services d'EAJE et le système préscolaire ainsi qu'avec les services pour les enfants et les familles existant dans une région donnée, ce qui conduit à une absence de transmission d'informations essentielles et une tendance à s'appuyer sur la compétence de sa propre structure au détriment des autres.
- Les questions liées à la complexité de situations et de problèmes de plus en plus difficiles à résoudre constituent également un obstacle.

Ces obstacles sont évoqués ci-dessous de manière plus détaillée pour chacune des régions pilotes :

Belgique : La complexité de la situation à Bruxelles signifie qu'il y a trop d'autorités différentes qui s'occupent d'un même domaine. Il existe également un écart entre les structures, les services et les politiques de la protection sociale et de l'enseignement.

Au sein de la communauté francophone de Bruxelles, l'enquête a permis de constater que même si des outils de coordination transsectorielle existent, l'intégration et la coordination avec les écoles maternelles semblent difficiles, et le partenariat avec les services d'accueil des enfants de moins de 3 ans n'est pas prioritaire, même lorsque l'infrastructure est partagée. En outre, la transition et la continuité ne sont que des questions émergentes. Le fait que des avis critiques dépourvus d'empathie soient exprimés à l'égard des autres structures ainsi qu'une tendance au repli sur ses propres compétences (au lieu de s'appuyer sur celles des autres) constitue également un obstacle majeur à la réussite de tels partenariats. L'évaluation au regard de laquelle les compétences et les pratiques officielles sont rares, la collecte de données permettant un suivi régulier des services est limitée et ni les familles, ni les enfants ne sont considérés comme des partenaires dans le cadre de cette évaluation pose également problème. Pour la communauté flamande dans la région de Bruxelles où l'enquête a été menée, des obstacles à la réussite de partenariats ont également été identifiés grâce à celle-ci, notamment un manque de confiance et la volonté de s'appuyer sur sa mission et ses propres compétences. Des politiques existent mais elles ne fournissent pas l'aide financière nécessaire pour la mise en réseau, les travaux intégrés et la coopération.

Italie : L'enquête menée dans la région de Turin a permis de constater que la coopération n'est pas considérée comme une stratégie clé dans le processus décisionnel et, malgré quelques exemples d'intégration, ces expériences ne sont pas systématiques et consolidées. Les ressources limitées ainsi que les problèmes de plus en plus difficiles à gérer constituent un obstacle aux activités intégrées tout comme l'absence d'outils d'intégration et la question du partage de la responsabilité relative à l'utilisation des ressources. Bien que l'intégration des politiques éducatives, sanitaires et sociales pourrait s'avérer utile pour lutter contre la vulnérabilité, cette pratique n'est utilisée que dans les situations les plus délicates et on constate également un manque d'implication des bénéficiaires. Du fait du manque de ressources et de temps, le personnel reste cloisonné à l'intérieur de sa propre structure. En outre, la rotation permanente du personnel pose problème et les difficultés que cela engendre impliquent que les organisations doivent régulièrement repartir de zéro sans s'appuyer sur les expériences passées en matière d'intégration. Des obstacles sont également créés par l'absence d'un cadre législatif plus clair et unique qui regroupe les services existants (par exemple entre les secteurs sociaux et sanitaires), tienne compte des répercussions attendues de la législation et crée un lien global entre les différentes responsabilités (ministères, services, directions, etc.) avec l'objectif de simplifier les processus décisionnels.

Portugal : L'enquête a été menée à Lisbonne où l'accès à des services d'EAJE est particulièrement difficile pour les enfants de moins de 3 ans, surtout pour les familles à faibles revenus. Malgré des exemples prometteurs de réseaux locaux qui améliorent les activités transsectorielles, les services d'EAJE et d'accompagnement des familles restent compartimentés et les informations concernant les autres ressources et services sociaux et d'accompagnement des familles sont rares, ce qui limite la capacité à faciliter leur accès. Même si certains professionnels travaillent d'une manière transsectorielle et intégrée, les systèmes ne sont pas organisés de telle sorte qu'ils intègrent ces services, ce



qui est donc susceptible de créer des obstacles à la collaboration entre les différents acteurs. En termes de partage d'informations, la protection de la vie privée des familles et des enfants incite les professionnels à faire preuve de prudence lorsqu'ils communiquent avec d'autres professionnels. La diversité des prestataires privés pour les enfants de moins de 3 ans empêche les pouvoirs publics locaux de coordonner et d'encourager la cohérence et l'intégration. Les transitions entre l'école maternelle et l'école primaire, notamment lorsque celle-ci se fait d'un établissement privé vers une école publique, sont laissées à l'appréciation de chacun. Une autre barrière vient de l'absence de politiques du travail qui soient favorables aux familles et aux enfants et qui ne soutiennent pas les besoins des familles.

Slovénie : L'enquête réalisée dans les municipalités où le projet pilote sera mené (Grosuplje et Trebnje) a permis de constater que même s'il existe un peu d'intégration entre les différents prestataires et les pouvoirs publics des améliorations restent souhaitables. L'absence de consultation et d'inclusion de la communauté rom dans les processus décisionnels qui les concernent constitue un obstacle. Les décisions sont prises selon un schéma paternaliste (« nous savons ce qui est bien pour vous ») sans compréhension suffisante de cette communauté. Les activités de sensibilisation sont encore rares, ce qui peut constituer un obstacle, et le travail des écoles maternelles est encore très largement considéré comme limité au travail qu'elles effectuent auprès des enfants déjà scolarisés.

4 Défis

Les défis ont été divisés en sous-catégories, chacune étant illustrée par une ou plusieurs zone pilotes.

4.1 Croyances et valeurs partagées

L'enquête menée en **Belgique** a mis en évidence les éléments que les partenaires considèrent comme nécessaires à la réussite des partenariats, notamment la nécessité de passer par une phase préliminaire d'identification des compétences spécifiques de chacun du fait de la pluridisciplinarité et de la diversité des services afin d'améliorer le respect et la confiance entre les partenaires et d'établir un cadre commun. Grâce à cette phase préliminaire destinée à apprendre à se connaître (opinions, compétences, travail, méthodes...), ces partenaires seront en mesure d'œuvrer à la définition d'une vision commune et d'objectifs clairs, en considérant tous les partenaires sur un pied d'égalité et en faisant preuve d'ouverture d'esprit. Faire preuve d'une attitude respectueuse envers les familles constitue également un véritable défi tout comme l'adoption d'une approche axée sur le processus et non sur le résultat.

4.2 Politiques, stratégies et financement

Pour la région pilote de **Lisbonne** où l'accès à des services d'EAJE est particulièrement difficile pour les enfants de moins de 3 ans, surtout pour les familles à faibles revenus, l'un des principaux défis est d'œuvrer à l'intégration des services et l'accès des familles aux services dans un contexte de prolifération des prestataires privés.. Même si certains professionnels travaillent d'une manière transsectorielle, le défi consiste, pour les systèmes, à s'organiser afin d'intégrer les services. Actuellement, la protection de la vie privée des familles et des enfants incite les professionnels à faire preuve de prudence lors de la communication d'informations.

Des questions de financement doivent également être résolues. Le financement public des crèches et des écoles maternelles est un montant fixe par enfant. Les parents paient en fonction de leurs revenus, les établissements doivent donc s'assurer d'une mixité des familles ayant des statuts socioéconomiques différents pour équilibrer leurs finances. Cela empêche certaines familles vulnérables d'avoir accès à des services d'EAJE et certaines familles issues des classes moyennes doivent faire des efforts financiers significatifs pour scolariser leurs enfants dans des établissements de DJE privés à but lucratif.

Dans la région pilote en **Italie**, l'un des obstacles est l'absence de critères de qualité communs, d'indicateurs de suivi et d'évaluation communs, de formations communes entre les différentes structures impliquées dans les services aux jeunes enfants. Cela constitue, à l'échelle managériale, un défi entre les responsabilités et les ressources privées et publiques qui est encore accentué par les lacunes de la législation en matière de gestion des ressources humaines, notamment les profils et les qualifications professionnels qui sont soumis à des différences contractuelles. De plus, des différences existent dans les investissements consentis en matière de compétences techniques, professionnelles



et administratives en vue de l'intégration des entités publiques et privées, il est donc plus que nécessaire d'investir afin de faciliter cette intégration et cette coordination.

4.3 Situation de l'intégration : répondre aux besoins des familles et à la diversité des situations

Dans les zones pilotes de la région de **Bruxelles**, la volonté de travailler de manière plus intégrée est bien présente même si des questions subsistent encore quant au meilleur moyen d'y parvenir. La difficulté consiste à faciliter l'accessibilité et à fournir des réponses plus adaptées aux véritables besoins des groupes vulnérables, d'où l'importance d'avoir une vision claire des services qui existent, de leurs bénéficiaires et de la manière d'en bénéficier afin de mieux accompagner et guider les familles avec lesquelles on travaille. Ces questions sont importantes que ce soit pour l'intégration verticale et pour l'intégration horizontale.

L'enquête menée en **Italie** a mis en lumière les difficultés qui peuvent exister entre les pouvoirs publics et les associations sans but lucratif pour planifier des interventions destinées à accompagner les familles du point de vue de la collectivité, qui intègrent besoins, ressources et possibilités. On constate un manque de ressources financières à la fois au sein des pouvoirs publics et des associations sans but lucratif pour développer et pérenniser une planification et une évaluation intégrées à l'échelle de la collectivité. Des défis existent également dans l'implication des différents acteurs tels que les entreprises, les particuliers et toute personne intéressée par l'amélioration du bien-être et de cohésion sociale.

Dans la zone pilote de **Lisbonne**, certains parents qui ont participé à la réunion de groupe se sont dits impuissants et ont expliqué qu'ils ne pouvaient pas demander des services d'accueil de meilleure qualité/plus nombreux du fait de la crise économique. Les familles vulnérables avec des enfants doivent continuer à demander pour bénéficier du moindre accompagnement et aucune démarche proactive n'existe à destination de ces familles au sein de la communauté. L'un des défis est de mieux faire le lien entre les différentes administrations et le conseil municipal afin de mieux définir les responsabilités de chaque structure et ainsi éviter les doublons en termes de services ou l'absence d'accompagnement pour certaines familles et certains enfants. Les professionnels doivent également se familiariser avec les services proposés par chacun et développer une approche d'intégration dans leur travail.

De plus, on constate une absence de sensibilisation interculturelle dans les services destinés aux enfants et aux familles qui nécessite une amélioration des compétences professionnelles et de la formation. Les politiques locales peuvent avoir des répercussions sur la capacité des services d'EAJE à répondre localement à tout l'éventail des besoins et des cultures, même si un processus de transfert de compétences et de ressources de la municipalité vers la paroisse permet, dans de nombreux cas, de mieux répondre aux besoins à la fois sociaux et culturels de la population.

De nombreux défis existent également dans les régions pilotes de **Slovénie** parce que les familles roms sont confrontées à tout un éventail de problèmes : chômage élevé, pauvreté, mauvaises conditions de logement, etc. qui ne sont pas des problèmes isolés. On constate clairement que les enfants roms bénéficient moins des services d'EAJE et des problèmes d'accès et d'allocations familiales existent. Les activités de sensibilisation ne sont pas perçues comme un moyen d'accompagner les familles roms. Au sein des institutions, les préjugés et les stéréotypes envers la communauté rom sont toujours présents. Les services sont qualifiés de « spécialisés », sont proposés par des prestataires différents et la collaboration et la planification conjointe sont rares. Les ressources allouées à ces services sont principalement liées à des projets mis en place sans aucune planification et sans aucun financement à long terme. La législation locale dépendant de la législation nationale, la sensibilisation concernant l'approche ascendante est donc particulièrement rare.

Au lieu d'organiser des actions différentes (et trop nombreuses) à destination des enfants et des familles roms, le défi consiste à élaborer un plan d'action conjoint susceptible d'avoir des répercussions plus positives mais mieux comprendre l'importance d'une planification et d'une mise en œuvre conjointes fait partie intégrante de ce défi. Un autre défi consiste, pour les écoles primaires, à mieux se préparer aux futurs écoliers et à mieux interagir avec les écoles maternelles afin de mieux appréhender la valeur ajoutée offerte par cette collaboration. Dans la situation actuelle, le travail des écoles maternelles est encore largement axé sur les enfants qui les fréquentent et le travail de sensibilisation n'est pas très reconnu.



4.4 Qualité

Dans le projet pilote mené au **Portugal**, que ce soit dans les crèches et dans les écoles maternelles, les niveaux de qualité varient considérablement malgré le haut niveau de qualifications (master), et la mise en œuvre d'un cadre d'assurance qualité (crèche), de programmes d'amélioration de la qualité et d'inspections au sein des écoles maternelles. Les bons exemples de services d'EAJE qui adoptent une approche pédagogique basée sur les valeurs de participation et, d'inclusion, sur des activités d'apprentissage actives et ciblées et sur une valorisation de la diversité doivent être développés et considérés comme un droit des enfants et des familles à bénéficier d'un enseignement de qualité. Toutefois, l'incapacité des services d'EAJE à adapter les règles / politiques aux besoins des familles est perçue et les relations entre les professionnels et les familles doivent s'améliorer. L'un des défis consiste à remédier à l'absence, chez les professionnels, de compétences relationnelles à collaborer avec les familles ainsi qu'au manque de flexibilité et de réactivité des services/professionnels. Cette enquête a mis en lumière un défi majeur, à savoir le fait que les enfants n'ont pas assez de temps pour jouer, surtout pour jouer librement et en extérieur.

En **Italie**, la qualité est souvent considérée comme une application cohérente des procédures et des règles en vigueur et non comme la fourniture de services efficaces permettant d'améliorer le bien-être des enfants et des familles. Les systèmes d'agrément ont instauré des critères d'évaluation de la qualité des processus. Dans de nombreux cas, cela a donné lieu à la création d'exigences exagérément standardisées en termes de processus. Il apparaît que le problème tient au fait que les exigences méthodologiques ne garantissent pas nécessairement l'évaluation de la qualité nécessaire pour accompagner efficacement les enfants et leurs parents. Parfois, les systèmes de suivi n'ont pas aidé les services à répondre aux besoins. Au contraire, ils imposaient même une documentation supplémentaire sur le fonctionnement des services. En conséquence, ces systèmes, bien que nécessaires, ont eu pour effet d'alourdir les processus et d'assimiler la qualité du processus à la qualité des résultats obtenus, qui sont deux notions différentes.

4.5 Personnel et direction

L'enquête menée en **Belgique** met en lumière le fait que se connaître et se faire confiance est essentiel pour les professionnels et que ce processus nécessite du temps. Il est vital pour des partenaires de savoir de quelle manière chacun comprend et interprète certains concepts tels que l'intégration, la coopération, la vulnérabilité, le leadership, etc. sans porter de jugement. Le système d'EAJE belge étant divisé, ces défis sont particulièrement significatifs en matière de transition pour les enfants entre les différentes phases. Des bases claires doivent être définies afin de faire en sorte que ce partenariat intervienne de manière plus équilibrée entre les professionnels travaillant au sein des services d'EAJE à destination des enfants de moins de 3 ans et les enseignants au sein des écoles maternelles. En outre, la place occupée par les parents dans le système éducatif doit être revue afin de renforcer le partenariat famille / école.

L'enquête menée en **Italie** a attiré l'attention sur le fait qu'un professionnel n'est pas considéré comme un agent d'intégration et c'est pour cette raison qu'on constate une absence de partage d'informations, de communication rapide et de combinaison de différentes sources de connaissances professionnelles. L'absence de partage de connaissances entre les professionnels au regard des modèles opérationnels adoptés engendre des difficultés parce que ce partage est nécessaire pour surmonter un manque de confiance et faciliter les interactions mutuelles qui existent entre eux mais également entre les organismes qui les représentent. Le vocabulaire et les codes professionnels ne sont pas partagés par les professionnels. Une formation permanente et intégrée pourrait constituer la première étape vers des interventions intégrées et efficaces.

L'un des défis sera, pour le projet pilote en **Slovénie**, d'intensifier la coopération en matière de partage d'informations concernant les enfants et les familles entre les écoles, les municipalités et les services sociaux et sanitaires afin d'avoir une vision plus claire de leurs besoins en termes de scolarisation, d'aide sociale, d'allocations, etc. Pour les professionnels, il sera également essentiel de partager leurs connaissances au regard des méthodes de travail et des approches qui ont connu une certaine réussite.



4.6 Suivi et évaluation

L'enquête menée en **Slovénie** souligne l'importance de l'élaboration de stratégies de suivi et d'évaluation plus unifiées, notamment une autoévaluation et une évaluation collective et externe, y compris avec la participation des parents et des enfants, ce qui constituera sans aucun doute un véritable défi. Cette approche pourrait probablement donner lieu à une amélioration de la qualité de tous les secteurs impliqués.

L'enquête menée en **Italie** met en lumière le fait que l'évaluation est principalement basée sur le retour de commentaires. Des commentaires positifs peuvent être faits par des utilisateurs mais également par d'autres collègues et peuvent permettre un renforcement de la collaboration et une augmentation du nombre de projets. Cet aspect est considéré comme un facteur positif mais, dans le même temps, la nécessité de trouver des solutions en matière de partage des évaluations impliquant plusieurs niveaux (bénéficiaires, législateurs, professionnels et responsables) est évidente. L'évaluation des résultats obtenus et de l'impact social semble mise de côté et ce type d'évaluation n'évolue pas dans les pratiques professionnelles. De par sa nature même, l'évaluation implique des responsabilités qui sont nécessaires pour produire les effets escomptés. Identifier l'impact(outré la simple production de résultats) peut donc faire toute la différence puisque cela implique de penser autrement, de passer des résultats aux conséquences des résultats.